

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mardi 23 juillet 2024

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., NOWAK P., ROLIN S., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PALLIOT JM

Délégués excusés : CHEMINET JL. (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), ABRANOWITCH S. (pouvoir à JP PENAUD), AVELINE P. (pouvoir à JE CHABROL), DEFFONTIS S. (pouvoir à V TABOURET), DUMONTET B., ROUYAT H., LAMY R. (pouvoir à JM PALLIOT), PETIT E. (pouvoir à C. JACQUOT)

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Espace Mosaïque :
 - Point sur le lancement des travaux
 - Choix d'un bureau pour la mission SPS et pour la mission de contrôle
- ✓ Repas à domicile : augmentation de ses tarifs par la société STB
- ✓ Commission travaux : point sur les travaux en cours dans les locaux de Chazemais, Viplaix et la Maison de Santé de La Chapelaude
- ✓ Maison de Santé de La Chapelaude : départ du docteur Bécaud
- ✓ Savonnerie Huriel : propositions de location des locaux
- ✓ Personnel : reconduction du contrat d'un agent à la Maison France Services
- ✓ Gîte de Saint-Palais : vente par la commune de Saint-Palais du restaurant qui comprend sur la même parcelle le gîte grevé d'un bail emphytéotique au profit de la commune
- ✓ Questions diverses

Espace Mosaïque

Une réunion a eu lieu le vendredi 5 juillet sur le site de l'Espace Mosaïque avec l'architecte et son équipe ainsi que les membres de l'association de gestion pour valider les travaux prévus et le phasage.

Le permis de construire va être déposé prochainement et la consultation des entreprises sera lancée début septembre. Les travaux démarreront avant la fin de l'année.

La Présidente a évoqué la situation financière de l'association qui s'améliore. L'établissement est semble-t-il moins endetté que bien d'autres dans l'Allier.

Le Conseil Communautaire doit par ailleurs choisir un bureau pour les missions de contrôle et SPS.

Le tableau suivant des offres est proposé :

Bureaux/ mission de contrôle	Prix HT	Missions couvertes
SOCOTEC	3 140,00 €	Solidité des ouvrages - solidité des existants - sécurité des personnes
	300,00 €	Attestation handicapés
	350,00 €	Consuel
Total	3 790,00 €	
APAVE	3 200,00 €	Mission accessibilité personnes handicapées - solidité des ouvrages (L)-solidité des existants (LE) - sécurité des personnes dans les ERP (SEI)
	250,00 €	Attestation handicapés
	500,00 €	Consuel
Total	3 950,00 €	
Bureaux /mission SPS		
APAVE	2 875,00 €	Coordination sécurité santé
Créa Synergie	1 462,50 €	Coordination sécurité santé
SOCOTEC	1 660,00 €	Coordination sécurité santé

Le Conseil Communautaire décide de retenir le bureau CREA SYNERGIE pour la mission SPS et l'offre de l'APAVE pour la mission de contrôle et pour la délivrance du consuel et de l'attestation handicapés après travaux.

Ce choix de l'APAVE s'explique par le fait que son offre comporte en sus une mission accessibilité des personnes handicapées.

Repas à domicile

La société STB qui fournit les repas a fait part d'une augmentation du prix de vente :

✓ Repas complet :

Ancien tarif : 5,82 € HT
Nouveau tarif : 5,98 € HT - 6,31€ TTC, soit une augmentation de 0,16 € HT
Prix de vente : 8,86 €

✓ Plat garni supplémentaire (viande + légumes) :

Ancien tarif : 3,66 € HT
Nouveau tarif : 3,76 € HT - 3,97 € TTC, soit une augmentation de 0,10 € HT
Prix de vente : 3,97 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité moins une voix contre (Mme N. VERMEZ) de répercuter une partie de la hausse sur le repas complet qui passera à 9 €, au lieu de 8,86 € et de laisser le plat garni au prix coutant.

Commission travaux

✓ Atelier de Chazemais

Pour mémoire, il s'agit de transformer l'atelier en habitation.

Les travaux prévus ont été réalisés : carrelage, pompe à chaleur, installation d'une cuisine. Il reste juste quelques finitions avant que la maison puisse être proposée à la location.

✓ Maison de Viplaix

Les travaux liés à la salle de bains débuteront début septembre. Les locataires sont toujours dans le logement, leur projet d'achat ayant été interrompu.

✓ Gites de Mesples

L'entreprise n'a pas encore donné sa date d'intervention pour la toiture mais les fuites ont été colmatées.

✓ Maison de Santé de La Chapelaude

Nous avons reçu plusieurs réponses au niveau des assurances décennales. Les assurances demandent des compléments d'information. Le dossier est préoccupant car il y a dans les locaux beaucoup de malfaçons. L'architecte sera à nouveau saisi par lettre recommandée.

Maison de Santé de la Chapelaude

Le docteur BECAUD a fait connaître son départ au 31 décembre 2024.

Les membres du Conseil Communautaire se sont questionnés sur les dispositifs en cours permettant d'attirer des médecins et notamment le salariat.

Plan de Sauvegarde intercommunal

Le Président rappelle que chaque commune doit faire un Plan de Sauvegarde. Lors d'une réunion avec les services du SDIS et de la Préfecture, il a été évoqué la Loi Matras de novembre 2021 qui vise à moderniser et améliorer les services de secours. Il est proposé que les informations délivrées par les communes soient collectées au niveau des intercommunalités.

Le SDIS pourrait se charger d'une partie étude permettant de mieux appréhender l'impact de cette loi.

Le Conseil Communautaire décide d'attendre d'avoir davantage d'éléments sur cette proposition d'étude tant au niveau opérationnel que financier

Savonnerie Huriel

Suite au départ de la gérante de la savonnerie, la Communauté de Communes a été saisie de plusieurs offres de reprise des locaux. Les 3 activités concernées sont la photographie, le tatouage et le travail du cuir.

La commission a reçu les candidats qui souhaitent faire une nouvelle visite des lieux.

Personnel

✓ Reconduction du contrat d'un agent– 20,30 h/semaine

L'agent travaille à la Communauté de Communes depuis 2019 au sein de la Maison France Services et elle fait des remplacements au service de portage à domicile et parfois au sein du service tourisme.

Cet agent qui donne satisfaction ne bénéficie que de contrats précaires de 1 an et il n'est pas possible de lui proposer un CDI avant 6 années de CDD.

Les membres du bureau se sont donc interrogés sur la possibilité de titulariser l'agent après une période de stagiairisation.

Le Conseil Communautaire après en avoir débattu décide à l'unanimité de proposer à cet agent une titularisation.

Gîte de Saint-Palais

La Municipalité de Saint Palais a décidé de mettre en vente son café-restaurant qui se trouve sur la même parcelle intégrant le bâtiment où la Communauté de Communes a aménagé un gîte (bail emphytéotique de 50 ans qui s'achèvera en 2056).

L'EPCI risque donc si une vente se produit de se retrouver face à un propriétaire privé.

Le Conseil Communautaire opte pour le principe d'une négociation financière avec un futur propriétaire afin de dénoncer le bail emphytéotique.

Questions diverses

- ✓ Transfert de la compétence eau et assainissement en 2026

Le Président indique qu'il est urgent de lancer la réflexion sur ce transfert. Il propose la constitution d'une commission. Elle sera composée comme suit :

- Jean-Pierre PENAUD
- Jean-Louis CHEMINET
- Nadège VERMEZ
- Stéphane ABRANOWITCH
- Jean-Elie CHABROL

Une première réunion aura lieu le mardi 3 septembre (date modifiée depuis au mercredi 4 septembre) à 9 h dans les locaux de la Communauté de Communes en présence des services de la Trésorerie afin de collecter l'ensemble des budgets des communes concernées et établir un bilan de la dette en cours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 18 septembre à 18 h à Archignat.

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

Le secrétaire de séance,
Jean-Michel PALLIOT